

Yvelines : le faux architecte a construit 47 bâtiments

Un homme est poursuivi pour exercice illégal du métier d'architecte. Il a réalisé 47 édifices à Mantes-la-Jolie et à Limay entre 2009 et 2013.



Par

Le 29 mars 2013 à 05h26

Un imposteur de talent a été déféré, hier matin, au parquet de Versailles. La justice lui reproche d'avoir depuis 2009 exercé illégalement la profession d'architecte à Mantes-la-Jolie et à Limay. « Cet homme de 58 ans, bien connu dans le Mantois, utilisait ses contacts locaux pour décrocher des marchés qui lui ont permis de faire de bénéfices importants », précise le procureur Vincent Lesclous. Le quinquagénaire a construit des maisons, des immeubles HLM et même des bâtiments publics dont des écoles à Limay et la polyclinique de Mantes-la-Jolie.

Sa maison et 500 000 € lui ont été confisqués

Il est poursuivi pour avoir illégalement répondu à 47 marchés entre 2009 et 2013 et les avoir décrochés pour un montant de 936000 €. Il a été remis en liberté sous contrôle judiciaire avec une interdiction d'exercer. Mais surtout, le juge de la détention et des libertés a prononcé la confiscation de son patrimoine illégalement acquis, autrement dit sa maison et des parts dans une société pour

un montant de 500000 €. Le groupe d'intervention régional (GIR 78) va se charger de capter ses biens qui seront confisqués jusqu'à son jugement.

L'affaire commence en mars 2012, lorsque ce prétendu architecte se dispute avec un médecin au sujet de travaux entrepris dans sa maison. « Le docteur trouvait que la décision prise par l'architecte n'était pas pertinente. Il a eu la curiosité de chercher son nom à l'ordre des architectes, précise une source proche de l'affaire. Et il a découvert qu'il n'y figurait pas. Il a aussitôt déposé une plainte. »

L'enquête est confiée aux gendarmes de la brigade de recherches de Mantes-la-Jolie. Les militaires se livrent à un minutieux travail sur les contrats et la personnalité de leur suspect et arrivent à la conclusion que ce professionnel reconnu n'a jamais pu obtenir son diplôme. Depuis 1983, il se fait passer pour architecte et vit dans le mensonge. « Il a une qualification de maître d'œuvre, ce qui est le niveau en dessous, ajoute une autre source. C'est une chose qui devait le travailler puisqu'il suit à l'heure actuelle un cursus pour passer ce diplôme. » Il avait même tenté de monter une sorte de structure sous couvert du cabinet d'architecte de son beau-frère sans l'en informer.

Le faux architecte a été interpellé mardi à son domicile avant d'être placé en garde à vue à la gendarmerie de Mantes. Il est passé aux aveux. Il a expliqué qu'au départ il s'était fabriqué un faux tampon pour se faire passer pour ce qu'il n'était pas. Puis, le temps passant, il avait estimé qu'il était plus facile de poursuivre dans l'imposture. Il sera jugé le 10 juin par le tribunal correctionnel de Versailles.